

19-JAN-2007

EPTAM® 2,3-G

**Granulés pour la suppression des mauvaises herbes dans les fleurs et
plantes ornementales.**

Un herbicide sélectif pour la suppression des graminées annuelles et des mauvaises herbes à
feuilles larges dans certaines variétés d'arbres, arbustes, couverture végétale et fleurs.

Pour les sols minéraux

DOMESTIQUE

**LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

GARANTIE: EPTC 2,3%

No. D'ENREGISTREMENT 9921
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET 250g – 1kg

Gowan Company
370 South Main Street
Yuma, AZ 85364

MODE D'EMPLOI

N'utiliser EPTAM 2,3-G qu'aux fins et aux doses recommandées (sans dose excessive).

EPTAM 2,3-G n'est à conseiller que pour les sols minéraux uniquement. Pour toute utilisation, EPTAM 2,3-G doit être bien mélangé au sol. EPTAM 2,3-G peut entraîner des blessures aux plantes ornementales dans certains sols et sous certaines conditions climatiques ou si les directions d'emploi ne sont pas suivies.

EPTAM 2,3-G PEUT ÊTRE UTILISÉ SUR CES PLANTES ORNEMENTALES, Plantes Herbacées, Couverture végétale, Conifères, arbres à feuilles caduques et arbustes

Asters, Baume, Bégonia, Dahlia, Daylilies, Souci, Pensée, Pétunia, Zinnia, Pachysandras, Lierre Camélia, Cornouiller, Génévrier, Sapin, Houx (Américain et Japonais), Fusain, Leucothoe, Pin, Épinette, If, Rose

Note: Les bulbes, sauge, phlox, muflier et poivriers d'ornements sont susceptibles d'être endommagés par l'application d'EPTAM 2,3-G.

SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES

EPTAM 2,3-G supprime plus de 20 espèces de mauvaises herbes et gardera la surface traitée pratiquement exempte de mauvaises herbes pour une saison de croissance moyenne (dans les régions semi-tropicales, il peut être nécessaire d'effectuer plus d'une application).

EPTAM 2,3-G ne supprime pas les mauvaises herbes déjà établies.

GRAMINÉES ANNUELLES

Pâturin annuel (**Poa annua**)

Pied-de-coq (**Echinochloa spp.**)

Digitaire (**Digitaria spp.**)

Sétaire géante (**Setaria faberi**)

Éleusine de l'Inde (**Eleusine indica**)

Sorgho d'Alep (**Sorghum halepenses**)

Eragrostis (**Eragrostis cilianensis**)

Cenchrus des champs (**Cenchrus pauciflorus**)

Sétaire Jaune (**Setaria glauca**)

ANNUELLES À FEUILLES LARGES

Mouron blanc (Stellaria media)

Lamier amplexicaule (Lamium amplexicaule)

Morelle poilue (Solanum villosum)

Chou gras (Chenopodium album)

Chénopode à feuilles (Chenopodium murale)

Pourpier (Portulaca oleracea)

Amarante couchée (Amaranthus graecizans)

Amarante à racine rouge (Amaranthus retroflexus)

Amarante blanche (Amaranthus albus)

Les annuelles à feuilles larges mentionnées ici ne sont supprimées que si le traitement s'effectue dans des conditions favorables pour leur germination et croissance.

MAUVAISES HERBES VIVACES

Souchet pourpre	(Cyperus rotundus)
Chiendent	(Agropyron repens)
Souchet jaune	(Cyperus esculentus)

QUAND UTILISER

Plantes herbacées et couvertures végétales: Appliquer 2 semaines après la transplantation ou après le début de la croissance au printemps.

Arbres et arbustes: Appliquer 2 semaines avant la transplantation des plants en motte ou en pot (seulement) et à n'importe quel moment après la transplantation. Appliquer après le début de la croissance au printemps autour des plantes déjà établies.

APPLICATION

Appliquer le plus uniformément possible, le taux recommandé d'EPTAM 2,3-G. Appliquer à une sol bien travaillé et qui est suffisamment sec pour permettre un mélange complet à l'aide d'un équipement d'incorporation. Le sol à traité doit être meuble et exempt de motte. Enlever toutes les pousses de mauvaises herbes ou travailler bien le sol en profondeur avant l'application. Utiliser l'une des techniques d'application suivantes:

Épandeurs pour pelouses: (Pour l'application d'EPTAM 2,3-G entre les rangs de pépinières et les petites surfaces de plantes ornementales). Lorsque possible, appliquer sur la surface à traiter, la moitié de la quantité requise d'EPTAM 2,3-G, puis appliquer le reste à angle droit ou en croix.

Mélange au sol (Incorporation): Immédiatement après l'application, bien mélanger l'EPTAM 2,3-G au sol à une profondeur se situant entre 5 et 7,5 centimètres. Incorporer à une profondeur de 15 centimètres pour la répression du souchet et du chiendent. Un mélange complet au sol est nécessaire pour obtenir une bonne suppression des mauvaises herbes. Utiliser l'équipement suivant ou tout autre équipement qui aura prouvé son efficacité dans les conditions suivantes:

Application avant la plantation - motoculteur

Application après la plantation - Pour les mauvaises herbes annuelles, râteler ou bêcher, ou bien arroser immédiatement après l'application à une profondeur se situant en 5 et 7,5 centimètres. Lorsque l'incorporation au râteau est terminée, arroser légèrement.

Pour les mauvaises herbes vivaces, incorporer à une profondeur de 15 centimètres avec un motoculteur.

DOSES D'APPLICATION

Suppression des mauvaises herbes annuelles: Utiliser EPTAM 2,3-G à raison de 2,5 kilogrammes pour 100 mètres carrés.

Suppression du chiendent et du souchet autour des arbres et des buissons déjà établis: Les pousses des ces mauvaises herbes vivaces doivent être retournées et coupées avant le traitement. Utiliser EPTAM 2,3-G à raison de 300g par 10 mètres carrés. Bien mélanger aux 15 centimètres de la surface du sol.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Laver la peau à fond avec de l'eau et du savon après l'utilisation. Éviter de contaminer les engrais, les semences, et les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

PREMIERS SOINS

Procéder immédiatement aux premiers soins ci-dessous. Si un traitement supplémentaire s'avère nécessaire, communiquer avec un centre antipoison, un médecin ou l'hôpital le plus près.

INGESTION : Faire boire immédiatement plusieurs verres d'eau et faire vomir en insérant un doigt dans le fond de la gorge. Faire boire des liquides jusqu'à ce que la vomissure soit claire. Si la victime est inconsciente ou prise de convulsions, ne pas faire vomir et ne rien administrer par la bouche.

CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement les yeux avec une quantité abondante d'eau courante pendant au moins 15 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération afin de rincer toute la surface de l'œil et des paupières. Recourir immédiatement à de l'aide médicale.

CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer les régions affectées avec une quantité abondante d'eau pendant plusieurs minutes.

INHALATION : Amener la victime à l'air frais. Recourir à de l'aide médicale en cas d'irritation ou de gêne respiratoire.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir de l'aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE

À toute heure, 1-800-327-8633 (FASTMED) SEULEMENT pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

ENTREPOSAGE

Entreposer le contenant dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin des matières inflammables, des sources de chaleur et de la flamme, et des produits alimentaires. Ce produit n'est pas affecté par le gel.

ÉLIMINATION

Vider à fond le contenu dans l'applicateur. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant avec les ordures ménagères.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))